



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

38 C

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Point 1.2 de l'ordre du jour

38 C/74
6 novembre 2015
Original anglais

PREMIER RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Depuis le premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs soumis en séance plénière le mardi 3 novembre 2015, le Comité a reçu les pouvoirs en bonne et due forme des délégations des États membres suivants :

- Cameroun
- Mongolie
- Sao Tomé-et-Principe
- Timor-Leste.

Le Comité a également reçu les pouvoirs en bonne et due forme des délégations des États membres suivants, qui avaient auparavant présenté des pouvoirs provisoires :

- Angola
- Côte d'Ivoire
- Guatemala
- Palestine
- Pérou
- Îles Salomon
- République arabe syrienne
- États-Unis d'Amérique
- Yémen.

Le Comité a également reçu les pouvoirs provisoires de la délégation de l'État membre suivant :

- Malawi.

Des pouvoirs en bonne et due forme ont été présentés par les délégations des Membres associés suivants :

- Aruba
- Montserrat.

Conformément à l'autorisation qui m'a été donnée par le Comité de vérification des pouvoirs, je propose que la Conférence générale accepte ces pouvoirs.

Les délégations des États membres dont les noms suivent n'ont pas encore présenté de pouvoirs :

- Antigua-et-Barbuda
- Dominique
- Kiribati
- Îles Marshall
- Nauru
- Nioué
- Sierra Leone.

Les délégations de Membres associés dont les noms suivent n'ont pas encore présenté de pouvoirs :

- Anguilla
- Îles Caïmanes
- Macao (Chine)
- Tokélaou.

La délégation d'observateur dont le nom suit n'a pas encore présenté de pouvoirs :

- Liechtenstein.